

# LES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

Réf. Défis CE – F13

**PREREQUIS : ETRE REPRESENTANT DU PERSONNEL**

**DUREE DE LA FORMATION : 1 JOUR**

**OBJECTIFS :** *Identifier la fonction du représentant de proximité : son rôle et ses missions.*

*Quel est son lien avec le C.S.E. ?*

---

## 1 RAPPEL DES MISSIONS DU C.S.E.

- Réclamations individuelles et collectives
- Assistance des salariés lors des entretiens préalables
- Œuvres sociales
- Prévention en matière de « santé et sécurité au travail »
- Deux droits d'alerte particuliers et importants

---

## 2 LES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DANS LA LOI MACRON

- Que signifie « proximité » ?
- Qui peut-on désigner ?
- Mise en place par accord d'entreprise
- Quels droits et quels moyens ?
- Cas concrets

---

## 3 MAITRISE DU DROIT DU TRAVAIL : LES POINTS CLES

- Les sources du droit du travail
- Les usages
- La modification du contrat de travail ou des conditions de travail
- Le licenciement pour motif personnel
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Le harcèlement moral

---

## 4 CAS PRATIQUES

- Diffusion de l'information
- Quel investissement personnel ?
- Cas d'intervention et d'urgence